

le Mag

des 2 Vallées Vertes



Bulletin intercommunal
de la Communauté de
Communes des 2 Vallées Vertes



MARS
2024



www.cc2vv.fr

Communauté
2vallées
vertes
de Communes

ÉDITO

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de vous présenter la nouvelle édition du bulletin intercommunal de notre collectivité, rebaptisé « **Le Mag' des 2 Vallées Vertes** ». Plus accessible et plus proche de vous, ce magazine a été conçu pour vous permettre de mieux comprendre le sens de notre action, les valeurs qui nous animent, ainsi que les projets qui orientent notre démarche.

Dans ce bulletin, nous avons retracé l'ensemble des compétences de la CC2VV, les personnes qui la composent, les services à votre disposition, son organisation, ses atouts, ainsi que certaines des réalisations de l'année 2023. Nous aborderons également les projets à venir, l'actualité locale, et des informations essentielles sur le fonctionnement de notre Communauté de Communes.

Dans un contexte national en constante évolution, les EPCI comme la CC2VV doivent s'adapter pour faire face aux enjeux majeurs de notre époque, que ce soit sur le plan écologique, économique, ou encore sur le plan de la qualité et de la gestion de l'eau. La CC2VV mobilise ses ressources pour garantir et améliorer sans cesse la qualité et l'efficacité de ses services.

Afin d'être encore plus proches de vous, nos agents territoriaux travaillent quotidiennement aux côtés des élus pour répondre à vos besoins. Nous sommes tous déterminés à bâtir ensemble un avenir meilleur et durable, plus équitable et plus solidaire, orienté vers l'intérêt général, le respect, la réussite et l'inclusion.

Enfin, au nom de tous les élus et agents de notre Communauté de Communes, je vous souhaite une merveilleuse année 2024, pleine de joie, d'humanité, d'imagination et de belles émotions. Que cette année olympique soit synonyme de réussite et d'épanouissement pour chacun.

Bruno BEAUDREY,


Président de la
Communauté de Communes
des 2 Vallées Vertes




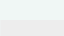
Comment joindre la CC ?

Marine vous accueille au siège de la CC2VV, traite vos mails et courriers ainsi que vos appels téléphoniques durant les horaires d'ouverture.

Vous pouvez nous contacter :

 **par téléphone :**
au 03.81.97.85.10

 **par mail :**
contact@cc2vv.fr

 **par voie postale :**
23 avenue Gaston Renaud
25340 Pays-de-Clerval
(enceinte des bâtiments du
groupe Streit)

LUNDI : 9h-12h

MARDI : 9h-12h / 14h-17h

MERCREDI : 9h-12h / 14h-17h

JEUDI : 9h-12h

VENDREDI : 9h-12h / 14h-16h



SOMMAIRE

Chiffres clés de la CC	04
Compétences de la CC	05
▶ ÉCONOMIE	06
▶ ENVIRONNEMENT	07
▶ CYCLE DE L'EAU	08-12
▶ SERVICES À LA POPULATION	
France Services et Agences Postales ..	13-14
Santé	15
Jeunesse	15
Relais Petite Enfance	16-17
▶ URBANISME	17
▶ CULTURE	18
▶ COMMUNICATION	18
▶ TOURISME	19

Chiffres clés de la CC



54
AGENTS



374 Km²



54
COMMUNES



75 ÉLUS



16 293
HABITANTS



832 ENTREPRISES



300 Km
DE SENTIERS DE RANDO



30 KM
DE VOIE VERTE ET EV6



4 ESPACES
FRANCE
SERVICES | **3** AGENCES
POSTALES
INTERCOMMUNALES

Compétences obligatoires et facultatives de la CC

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ;
- Actions de développement économique ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) ;
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement ;
- Programme visant à l'amélioration de l'environnement intégrant d'éventuels programmes d'entretien et de mise en valeur d'espaces naturels sensibles (ENS) ;
- Politique du logement et du cadre de vie ;
- Réalisation d'actions et opérations d'animations collectives d'amélioration de l'habitat
- Soutien à l'action sociale menée par les Maisons de Service Au Public ;
- Création, entretien et promotion des chemins ou sentiers pour la pratique d'activité de randonnées ;

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES ou FACULTATIVES

- Actions en faveur du développement des réseaux de télécommunications à haut débit et à très haut débit (THD) ;
- Service Public d'Assainissement Non Collectif ;
- Assainissement collectif ;
- Eau Potable ;
- Développement des Energies Renouvelables ;
- Petite enfance, enfance, jeunesse ;
- Organisation et gestion du Transport à la demande ;
- Soutien aux associations et autres organismes ;
- Distribution publique d'électricité ;
- Projets de services à la population ;
- Projets de développement économique, touristique et de services (Etudes liées au développement économique, touristique et de services du territoire intercommunal) ;
- Création et gestion d'une saison culturelle intercommunale.

VERDUSTRIA

Le nouveau territoire économique de la CC2VV



Alain ROTH,
Vice-Président en charge du
développement économique
et de l'urbanisme

Le développement économique : un enjeu pour l'avenir de notre territoire



Verdustria présenté au SIMI, à Paris
De gauche à droite : Frédéric CARTIER, vice-président
à l'économie à la CCPSB, Bernard STREIT,
Bruno BEAUDREY



Notre défi : faire connaître notre territoire et le positionner comme un candidat idéal pour accueillir de nouvelles industries.

Depuis plusieurs mois, la CC2VV et sa voisine, la CCPSB (Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe), unissent leurs forces avec Bernard STREIT, industriel bien connu du territoire, pour élaborer un projet économique ambitieux destiné à insuffler une dynamique indispensable dans notre région. Cette collaboration économique entre deux territoires voisins découle naturellement de leurs spécificités et de leur proximité géographique. Notre objectif est clair : créer les conditions propices à un territoire économiquement attractif, générateur de richesses et d'emplois.

L'agence de communication EPOKA nous accompagne dans une stratégie de communication ciblée. Nous cherchons à véhiculer une image d'un territoire en pleine mutation industrielle, tourné vers l'innovation, la recherche et le développement, ainsi que les énergies vertes. Notre territoire, dispose d'atouts indéniables, que ce soit au niveau foncier, fiscal, de la position géographique stratégique, du cadre rural, des compétences locales, et de la qualité de vie offerte à nos habitants. C'est de ce travail commun, de ce diagnostic qu'est né VERDUSTRIA, le nouveau territoire économique de la CC2VV et de la CCPSB.

Maintenant, notre défi est de faire connaître notre territoire et de le positionner comme un candidat idéal pour accueillir de nouvelles industries. Nous adressons un message aux porteurs potentiels de projets, affirmant notre engagement à créer les conditions propices à l'implantation d'industries innovantes sur nos territoires.

Notre démarche de construction de ce nouveau territoire est accompagnée et soutenue par la Banque des Territoires.

Construction de notre Pacte fiscal et financier : esprit de solidarité et d'accompagnement des communes du territoire

Qu'est-ce que le Pacte financier et fiscal ?

Le pacte fiscal et financier s'inscrit ainsi dans une approche globale de notre territoire, tant en matière de diagnostic fiscal et financier qu'en ce qui concerne la prise en compte des projets. C'est l'occasion de développer avec les différentes collectivités composant notre territoire communautaire une culture financière commune. La démarche d'élaboration du pacte invite à un plus large partage de l'information quant aux réalités fiscales respectives (efforts fiscaux, montant des dotations, ressources...). Cette culture financière commune favorise l'intérêt et la mobilisation collective autour des enjeux financiers du territoire.

C'est dans un esprit de solidarité et d'accompagnement des communes, que la CC2VV élabore son Pacte de Solidarité Fiscale et Financière, avec comme premières actions :

- L'adoption d'une politique de fonds de concours cohérente, basée sur l'aide et la solidarité
- Le soutien des communes présentant des difficultés financières
- La création d'un observatoire fiscal, financier et budgétaire
- Le développement de l'ingénierie au service des communes

Un projet de territoire à notre image et au bloc communal solidaire : tout l'esprit du Pacte Fiscal et Financier



Christophe BOUVIER,
Vice-Président en charge
des finances, des services aux communes
et de l'aménagement du territoire

DÉCHETS

Le tri à la source des biodéchets

Le tri des biodéchets depuis le 1^{er} janvier 2024

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi AGECE prévoit la généralisation du tri à la source pour tous les producteurs de biodéchets : collectivités, administrations, ménages et professionnels. C'est au Scodem des 2 Rivières, en charge de la compétence « collecte des déchets ménagers » que revient la mise en place de la loi. Cependant, c'est à nous tous d'agir pour la transition vers une économie circulaire, c'est-à-dire sortir du « prélever-produire-consommer-jeter » mais s'orienter vers le réemploi, la réparation et la lutte contre le gaspillage alimentaire.



S'orienter vers le réemploi, la réparation et la lutte contre le gaspillage alimentaire



*Construire Ensemble Notre Avenir
Bien trier, Pensons à l'avenir de nos enfants*

Jacky BOUVARD,
Vice-président en charge des déchets et du patrimoine intercommunal

DÉFINITIONS

Loi AGECE : loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire

Biodéchets : Composés des déchets alimentaires (épluchures, résidus de repas, coquilles d'œufs, etc.) et déchets verts : résidus de taille, sciure, plantes d'intérieur, résidus de tonte de pelouse, feuilles mortes...



Le Scodem dispose de composteurs vendus à tarif préférentiel

CHIFFRES CLÉS

Sur le territoire du SYTEVOM c'est :

→ **42 kg** de déchets alimentaires par habitant/an dont **13 kg** de gaspillage

→ **80 kg** de déchets vert par habitant/an

Le tri à la source des biodéchets est-il obligatoire ?

-Pour les particuliers ? **NON** Mais des solutions doivent être mises en place à l'échelle du territoire, pour permettre le tri de tous les producteurs.

-Pour les professionnels ? **OUI** Ces derniers doivent mettre en place le tri et la valorisation des déchets dans leurs structures.

Mais alors, quelles sont les solutions mises en place pour le tri des biodéchets ?

Différentes solutions possibles :



Pour rejoindre le syndicat de collecte :

- **Le compostage individuel** : Le Scodem dispose de composteurs vendus à tarif préférentiel : 30€ (modèle unique de 600L en bois) et les bioeaux au prix de 5€.

SCODEM des 2 Rivières
41 Bis Rue de la Gare 70110 Esprels

La CC2VV subventionne l'achat des composteurs à hauteur de 50 % pour un reste à charge de 15€ pour le particulier. Actuellement en rupture de stock : de retour normalement fin mars.

- **Le broyeur** : Mis à disposition gratuitement aux communes. C'est aux maires ou personnels communaux de passer convention avec la CC2VV et d'être formés pour l'utilisation.

☎ 03.84.20.37.10

@ scodem2rivieres@gmail.com

EAU & ASSAINISSEMENT

Depuis la prise des compétences eau et assainissement, la CC2VV, a investi plusieurs millions d'euros dans la rénovation des réseaux d'eau, d'assainissement et dans la réhabilitation ou la construction de stations d'épuration dans un intérêt général bien compris. Avec, pour fil conducteur, la sécurisation de la ressource en eau, dans un contexte de changement climatique et de sécheresse de plus en plus intense.

Petite rétrospective des travaux les plus importants en 2022 et 2023 :

Interconnexion du réseau d'eau potable entre ABBENANS et CUBRY :

Etudes menées par le bureau d'études IRH de 2020 à 2023, le démarrage des travaux est prévu pour 2024.

Objectif : Sécuriser la ressource en eau potable d'ABBENANS.

Arrêt de l'utilisation de la ressource dite « du Renard » qui n'est plus suffisante et ainsi éviter l'approvisionnement en eau par camion-citerne en période estivale.)

Coût total : 422 709,92€

Subventions : 10% du Département du Doubs / 50% de l'Agence de l'Eau

Reste à charge pour la CC2VV : 140 903,31€ HT

Station d'épuration d'AVILLEY :

Objectif : réhabiliter l'ancienne station désormais obsolète.

Travaux réceptionnés en mai 2022, les travaux ont été réalisés par le groupement d'entreprise ORPEO / PELLEGRINI

Le cabinet CIRESA a assuré la maîtrise d'œuvre des travaux.

Reste à charge pour la CC2VV : 353 574,3 € HT

Réseaux d'eau et d'assainissement de CHAUX-LÈS-CLERVAL (Pays-de-Clerval) :

Objectif : Réhabiliter les réseaux d'eau potable et d'assainissement datant de 1975. Mais également effectuer la mise en séparatif des réseaux d'assainissement.

Travaux réalisés au printemps et à l'été 2023 par l'entreprise LACOSTE (Groupe COLAS), le cabinet ANDRÉ a assuré la maîtrise d'œuvre des travaux.

Coût total : 925 000€ HT

Subventions : 10% du Département du Doubs / 50% de l'Agence de l'Eau

Reste à charge, cofinancé par la CC2VV et la commune de Pays-de-Clerval : 383 504€ HT

Station d'épuration de GENEY :

Objectif : réhabiliter l'ancienne station désormais obsolète

Travaux démarrés en novembre 2023, travaux réalisés par le groupement d'entreprise ORPEO / PELLEGRINI.

La maîtrise d'œuvre est assurée par EVI.

Travaux : ORPEO / PELLEGRINI

Coût total : 686 662,64€

Subventions : 20% du Département du Doubs / 40% de l'Agence de l'Eau

Reste à charge pour la CC2VV : 228 887,55€ HT

Interconnexion AEP ANTEUIL / GLAINANS :

Objectif : Sécuriser la ressource en eau potable de GLAINANS et TOURNEDOZ, qui sont ravitaillés par camion-citerne en période estivale.

Les travaux ont été réceptionnés en novembre 2022 et réalisés par l'entreprise PELLEGRINI, la société VERDI a assuré la maîtrise d'œuvre.

Subventions : 10% du Département du Doubs / 50% de l'Agence de l'Eau

Reste à charge pour la CC2VV : 327 465,76 € HT

Réhabilitation des postes de refoulement de GONDENANS-MONTBY :

Objectif : Réhabiliter les postes de refoulement existants, obsolètes et inefficaces.

Les travaux ont été réceptionnés en novembre 2022 et portés par les entreprises OPREO / O1 POMPAGE

Reste à charge pour la CC2VV : 38 192 € HT



Emmanuel SPADETTO,
Vice-président en charge du cycle de l'eau

Protégeons notre eau,
tout au long de son grand cycle !

Réhabilitation réseau AEP Rue du Doubs LA PRETIERE :

Objectif : Réhabiliter les réseaux d'eau potable de la rue du Doubs et de la Rue de Médière vieillissants.

Les travaux ont été réceptionnés en décembre 2023 et ont été réalisés par l'entreprise ROULANS TP.

La société Bureau du Paysage assure la maîtrise d'œuvre.

Coût total : 200 029,01€

Subventions : 10% du Département du Doubs / 50% de l'Agence de l'Eau

Reste à charge pour la CC2VV : 66 676,34€ HT

Réhabilitation de réseaux d'eau potable à PAYS DE CLERVAL :

Objectif : Réhabiliter les réseaux d'eau des rues suivantes : Rue Basse, Rue du Milieu et Rue de la Traverse.

Les travaux sont réceptionnés et ont été réalisés par les entreprise PERRIGUEY TP et DODIVERS Travaux Publics.

Le Cabinet ANDRÉ assure la maîtrise d'œuvre.

Coût total : 192 995,40€

Subventions : 10% du Département du Doubs / 50% de l'Agence de l'Eau

Reste à charge pour la CC2VV : 64 331,80€



ROUGEMONT – Création d'un poste de refoulement à CHAZELOT :

Objectif : Réhabiliter les réseaux d'assainissement de CHAZELOT et MONTFERNEY.

Les travaux ont été réceptionnés en octobre 2023 et portés par la société S2BTP.

La maîtrise d'œuvre a été assurée par le Bureau du Paysage.

Reste à charge pour la CC2VV : 179 199,54 € HT



Le service de contrôle de l'assainissement collectif et non collectif (SPANC) :

Sabrina MOREL, référente SPANC et technicienne en assainissement collectif, est l'interlocutrice privilégiée pour toutes les questions relatives aux installations individuelles d'assainissement. Depuis le 1^{er} janvier 2019, la CC2VV a décidé de gérer en interne le service d'assainissement non collectif, mettant fin à l'externalisation vers des prestataires extérieurs.

Les missions principales du service consistent à conseiller et accompagner les habitants du territoire dans la mise en place et le suivi de leurs installations d'assainissement individuel. Le service assure également le contrôle de la conformité des installations existantes ou en projet. Sur le territoire, on recense environ 1500 installations d'assainissement non collectif, tels que des fosses septiques, des fosses toutes-eaux, des microstations, et des filtres plantés. En 2023, Sabrina MOREL a effectué 190 vérifications sur le terrain, examiné 40 projets de conception, et suivi 20 chantiers de réhabilitation.

Sabrina MOREL exerce également en tant que technicienne en assainissement collectif, réalisant plus de 300 vérifications de raccordement d'assainissement et d'inspection de réseaux.

Chaque rénovation d'une installation d'assainissement collectif contribue à la protection de l'environnement en réduisant les rejets polluants dans le milieu naturel.



Pour joindre le service :

Sabrina MOREL,

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes – 23 Avenue Gaston Renaud, 25340 Pays-de-Clerval

☎ 03.81.97.84.68 – 06.02.10.53.39

@ contact-spanc@cc2vv.fr

Pour plus d'informations :

Sur l'assainissement non collectif :
<https://www.cc2vv.fr/assainissement-non-collectif-spanc>

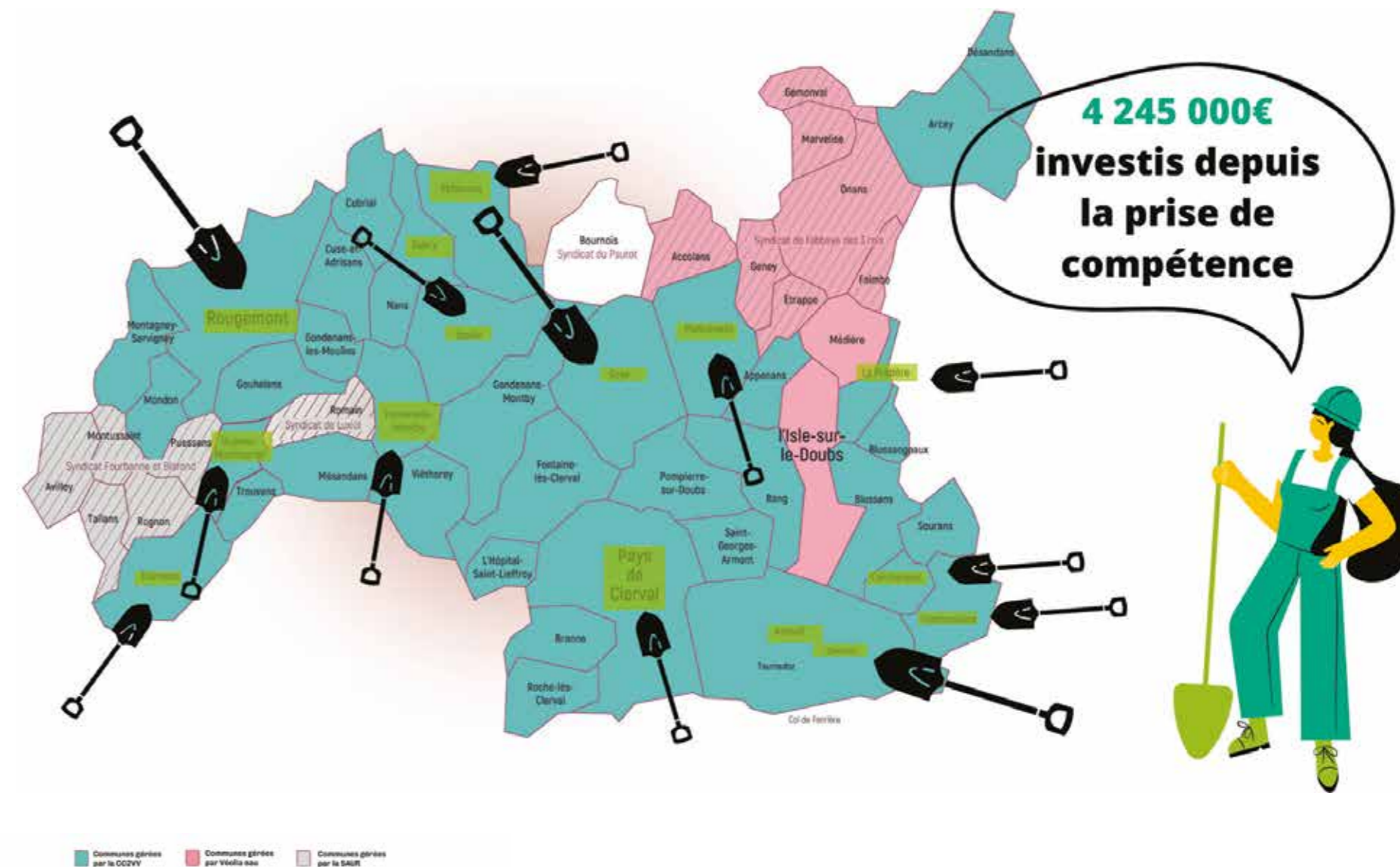
Sur l'assainissement collectif :
<https://www.cc2vv.fr/assainissement-collectif>

2024-2025

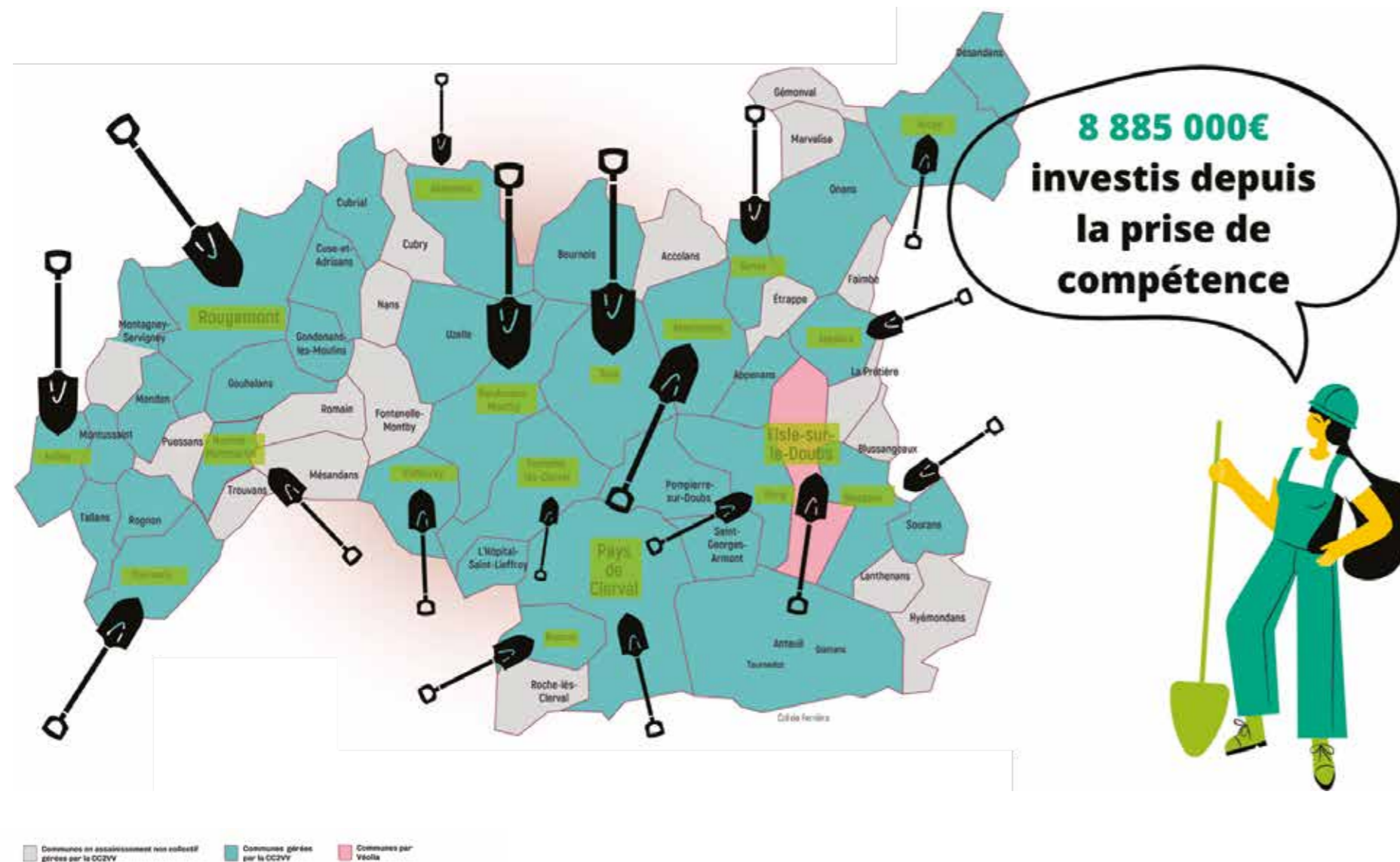
Communes	Type de facture	Période de relève (n°semaine)	Non mensualisé			Mensualisé	
			Réelle 2024	Estimation (facture 2025)	Réelle 2025	Période de prélèvement	Facture régularisation
ABBENANS	Eau et assainissement	S42	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
APPENANS	Eau et assainissement	S49	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
BLUSSANS	Eau et assainissement	S50	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
FONTENELLE MONTBY	Eau	S41	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
ANTEUIL/GLAINANS	Eau et assainissement	S47	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
GOUHELANS	Eau et assainissement	S41	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
HUANNE MONTMARTIN	Eau et assainissement	S45	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
HYEMONDANS	Eau	S48	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
LANTHENANS	Eau	S48	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
MANCENANS	Eau et assainissement	S44	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
MESANDANS	Eau	S40	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
MONDON	Eau et assainissement	S39	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
MONTAGNEY SERVIGNEY	Eau et assainissement	S45	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
ROUGEMONT	Eau et assainissement	S44	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
SOURANS	Eau et assainissement	S39	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
SOYE	Eau et assainissement	S51	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
TOURNANS	Eau et assainissement	S50	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
ANTEUIL/TOURNEDOZ	Eau et assainissement	S47	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
TROUVANS	Eau	S43	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
UZELLE	Eau et assainissement	S47	Janvier 2024	Juin 2024	Janvier 2025	15/03/24 - 15/12/24	Janvier 2025
LA PRETIERE	Eau	S14	Mai 2024	Octobre 2024	Mai 2025	15/07/24 - 15/04/25	Mai 2025
CUSE ET ADRISANS	Eau et assainissement	S3	Février 2024	Juillet 2024	Février 2025	15/04/24 - 15/01/25	Février 2025
CUBRY	Eau	S4	Février 2024	Juillet 2024	Février 2025	15/04/24 - 15/01/25	Février 2025
CUBRIAL	Eau et assainissement	S2	Février 2024	Juillet 2024	Février 2025	15/04/24 - 15/01/25	Février 2025
GONDENANS LES MOULINS	Eau et assainissement	S4	Février 2024	Juillet 2024	Février 2025	15/04/24 - 15/01/25	Février 2025
NANS	Eau	S2	Février 2024	Juillet 2024	Février 2025	15/04/24 - 15/01/25	Février 2025
DESANDANS	Eau et assainissement	S16	Mai 2024	Octobre 2024	Mai 2025	15/07/24 - 15/04/25	Mai 2025
ARCEY	Eau et assainissement	S15-S16	Mai 2024	Octobre 2024	Mai 2025	15/07/24 - 15/04/25	Mai 2025
ANTEUIL	Eau et assainissement	S5	Avril 2024	Septembre 2024	Avril 2025	15/06/24 - 15/03/25	Avril 2025
BRANNE	Eau et assainissement	S6	Avril 2024	Septembre 2024	Avril 2025	15/06/24 - 15/03/25	Avril 2025
CHAUX LES CLERVAL	Eau et assainissement	S6	Avril 2024	Septembre 2024	Avril 2025	15/06/24 - 15/03/25	Avril 2025
FONTAINE LES CLERVAL	Eau et assainissement	S8	Avril 2024	Septembre 2024	Avril 2025	15/06/24 - 15/03/25	Avril 2025
GONDENANS MONTBY	Eau et assainissement	S9	Avril 2024	Septembre 2024	Avril 2025	15/06/24 - 15/03/25	Avril 2025
L'HOPITAL SAINT LIEFFROY	Eau et assainissement	S9	Avril 2024	Septembre 2024	Avril 2025	15/06/24 - 15/03/25	Avril 2025
PAYS DE CLERVAL	Eau et assainissement	S7	Avril 2024	Septembre 2024	Avril 2025	15/06/24 - 15/03/25	Avril 2025
POMPIERRE SUR DOUBS	Eau et assainissement	S10	Avril 2024	Septembre 2024	Avril 2025	15/06/24 - 15/03/25	Avril 2025
RANG	Eau et assainissement	S13	Avril 2024	Septembre 2024	Avril 2025	15/06/24 - 15/03/25	Avril 2025
ROCHE LES CLERVAL	Eau	S11	Avril 2024	Septembre 2024	Avril 2025	15/06/24 - 15/03/25	Avril 2025
SAINT GEORGES ARMONT	Eau et assainissement	S11	Avril 2024	Septembre 2024	Avril 2025	15/06/24 - 15/03/25	Avril 2025
VIETHOREY	Eau et assainissement	S12	Avril 2024	Septembre 2024	Avril 2025	15/06/24 - 15/03/25	Avril 2025
MEDIERE	Eau et assainissement	S4		Juillet 2024	Février 2025	2025	
BOURNOIS	Assainissement		Février 2024	Novembre 2024	Mai 2025		
AVILLEY	Assainissement		Juin 2024	Octobre 2024	Juin 2025		
ROGNON	Assainissement		Juin 2024	Octobre 2024	Juin 2025		
TALLANS	Assainissement		Juin 2024	Octobre 2024	Juin 2025		

Les semaines de relèves sont à titre indicatives, celles-ci peuvent glisser en fonction des contraintes de service.

Eau : Travaux et études d'investissement



Assainissement : Travaux et études d'investissement



SERVICES À LA POPULATION France Services – Agences Postales Intercommunales

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes et ses communes membres portent ambitieusement le service public de proximité à son plus haut niveau. Nos quatre bourg-centre sont tous équipés d'un lieu d'accueil multi-services sous l'égide de France Services. De la même manière, la CC2VV, pour éviter la fermeture des services postaux, a créé, trois Agences Postales Intercommunales à Pays-de-Clerval, Rougemont et Arcey. Ces services sont financés par la CC2VV et ses communes, une contribution par habitant est demandée à chaque commune. L'État et La Poste financent également une partie du service.

Au sein de nos Espaces France Services, retrouvez tous les services pour vous accompagner au quotidien dans toutes vos démarches administratives et sur l'outil numérique.

Maintenir les services publics au plus proche de notre population est une priorité pour notre collectivité



Stéphanie PACCHIOLI,
Vice-Présidente en charge des France Services, des Agences Postales, du service à la personne et du Relais Petite Enfance.

Toutes nos coordonnées :

• Agence Postale et Espace France Services à Rougemont :

2^e étage de la Mairie, 4 place du Marché
25680 Rougemont.
03.81.86.02.63 – 06.23.78.59.36

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h
Mardi : 9h-12h et 14h-17h
Mercredi : 14h-17h
Jeudi : 9h-12h et 14h-17h
Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

• Agence Postale et Espace France Services à Pays-de-Clerval :

1 rue de la Porte des Noyes
25340 Pays-de-Clerval
03.81.97.80.52 – 06.24.77.22.96

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h et 14h-17h
Mardi : 9h-12h et 14h-17h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h et 14h-17h
Vendredi : 14h-17h

• Agence Postale et Antenne France Services à Arcey :

29 rue de la 5^e DB – 25750 Arcey
03.81.96.15.03 – 06.24.77.22.96

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale :

Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-12h et 14h-17h
Mercredi : 14h-17h
Jeudi : 9h-12h et 14h-17h
Vendredi : 9h-12h 14h-17h

Horaires d'ouverture de l'antenne France Services :

Mercredi : 13h15-18h
Vendredi : 8h-12h45

• Service Carte Nationale d'Identité, Passeport et Espace France Services à L'Isle-sur-le-Doubs.

10 rue des Prés Verts
25250 L'Isle-sur-le-Doubs
03.81.92.99.91 – 06.88.97.09.04

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h et 13h30-17h30
Mardi : 9h-12h et 14h-17h
Mercredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30
Jeudi : 9h-12h et 14h-17h
Vendredi : 9h-12h et 14h-16h



Le Service CNI/Passeports :

Depuis novembre 2021, notre Espace France Services de L'Isle-sur-le-Doubs s'est doté d'un service d'instruction des demandes de Cartes Nationales d'Identité (CNI) et de passeports. En 2022, ce sont 3275 demandes de titres qui ont été instruites.

3275
demandes
en 2022

Au début de l'été 2023, notre service s'est engagé avec l'État sur le dispositif Urgence Titres, s'engageant ainsi à accroître de 20% au minima les demandes de cartes d'identité ou de passeport en mai et en juin. L'objectif fixé a été réalisé et même dépassé, notre service ayant réalisé près de 830 demandes sur la période de référence. Afin d'y parvenir, de nombreux créneaux ont été ouverts durant l'heure de midi et en journée.

Notre service CNI-Passeport est joignable par téléphone au 03.81.92.99.91 ou 06.88.97.09.04 mais aussi par mail : espacefranceservices@cc2vv.fr.

Plus d'informations sur notre site internet : <https://www.cc2vv.fr/espaces-france-services.fr>

Les permanences des partenaires au sein de nos Espaces : →

France Services - Agences Postales Intercommunales

Les permanences des partenaires au sein de nos Espaces :

• EFS de Rougemont :

- **Impôts** : les mercredis semaines impaires de 14h à 16h30. Prise de rendez-vous sur impots.gouv.fr, rubrique « contact » ou en contactant l'EFS au 03.81.86.02.63 ;

- **Maison de l'Habitat** : conseils en juridique, architecture et rénovation énergétique, sur rendez-vous. 1 lundi par mois : 03. 81.68.37.68 ou sur le site de la MDH : <https://www.maisonhabitatdoubs.fr/>

• EFS de Pays-de-Clerval :

- **Impôts** : les lundis de 14h à 16h30. Prise de rendez-vous sur impots.gouv.fr, rubrique « contact » ou en contactant l'EFS au 03.81.97.80.52

- **Maison de l'Habitat** : Conseils en juridique, architecture et rénovation énergétique, sur rdv, 1 lundi par mois : 03. 81.68.37.68 ou sur le site de la MDH : <https://www.maisonhabitatdoubs.fr/>

• EFS de L'Isle-sur-le-Doubs :

- **CAF** : les jeudis de 14h à 16h (hors périodes de vacances scolaires) sans rdv ;

- **Impôts** : les jeudis de 9h à 12h. Prise de rendez-vous sur impots.gouv.fr, rubrique « contact » ou en contactant EFS au 03.81.92.99.91 ;

- **Mission Locale** : les mardis et vendredis - sur rdv : 03.81.71.04.00 ;

- **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)** : les 2^e et 4^e lundi du mois sur rdv : 03.81.90.77.00 ;

- **France Victimes** : le 2^e jeudi du mois sur rdv : 09.70.19.52.52 ;

- **Travaillons Ensemble** : les jeudis de 14h à 17h - sur rdv : 03.81.32.16.61 ;

- **CIDFF** : le 4^e mardi du mois sur rdv : 03.81.25.66.69 ;

- **Armée de Terre/CIRFA** : 1^{er} mardi de chaque mois, sur rdv : 03.63.78.22.45 ou 06.70.94.16.12 ;

- **Maison de l'Habitat** : Conseils en juridique, architecture et rénovation énergétique, sur rdv, 1 lundi par mois : 03.81.68.37.68 ou sur le site de la MDH : <https://www.maisonhabitatdoubs.fr/> ;

- **Mutualité Sociale Agricole (MSA)** : les vendredis de semaines impaires sur rdv : 03.84.35.25.25 ;



Remise des diplômes de nos séniors connectés



les Séniors Connectés :

Offrir aux personnes de plus de 55 ans la possibilité de se former aux outils numériques, c'est la promesse de nos ateliers nommés « Les Séniors Connectés ». **Durant 9 semaines, nos agents vous accompagnent et vous forment dans la découverte du numérique à l'aide d'une tablette ARDOIZ, mise à disposition durant toute la durée de formation.** Aller sur internet, lire et rédiger un mail, se connecter à vos espaces administratifs en ligne, parler de cybersécurité, tout ça n'aura plus de secret pour vous ! Depuis le lancement en mars 2022, une cinquantaine de personnes ont été formées lors de nos ateliers, mener en partenariat avec les services de La Poste.

Prochaine session en mars 2024 : de nombreuses places sont disponibles, prenez contact avec nos EFS ! Ces ateliers sont gratuits.

SANTÉ



Dans le cadre de ses compétences, la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes (CC2VV) est présente en matière de santé, en collaboration avec le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Doubs Central (PETR). Cette coopération englobe les collectivités locales à l'échelle du Doubs Central, à savoir la Communauté de Communes du Doubs Baumoïse et la Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe et notre collectivité.

Le Contrat Local de Santé (CLS), établi en décembre 2019 avec la participation de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté (ARS BFC), le PETR du Doubs Central, la Préfecture du Doubs, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département du Doubs, l'Éducation Nationale, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA), est un instrument crucial visant à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Ce contrat, en vigueur jusqu'en décembre 2024, sera renouvelé à travers des groupes de travail dédiés à la définition des actions prioritaires du prochain accord.

Une attention particulière a été portée à la jeunesse en 2023, reconnaissant que la santé de demain dépend des jeunes d'aujourd'hui. Des initiatives telles que la prévention de l'obésité, la promotion de la nutrition et de l'activité physique ont été mises en œuvre auprès des élèves du collège du Pays-de-Clerval. Un programme de formation axé sur la nutrition, appelé Nutritime, a également été lancé pour sensibiliser et éduquer.

Parallèlement, des actions en faveur de la santé mentale ont été déployées cette année. Des formations axées sur les compétences psychosociales ont permis à de nombreux participants d'acquérir des connaissances en sophrologie, méditation en pleine conscience, ainsi que sur la gestion des ruminations et des pensées involontaires. **À noter également, que trois agents de la CC2VV ont été formés aux premiers secours en santé mentale.**

Le CLS vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.



L'accès aux soins de santé pour tous est l'enjeu de notre territoire.

Martine MARQUIS,
Vice-présidente en charge de la santé, de la communication et de l'habitat.

JEUNESSE

Cette année encore, nos ados ont fait le plein d'animations et de diverses activités proposées par la collectivité et son service jeunesse.

Petite rétrospective en image :



Camp d'été 2023 à Etrappe



Visite au zoo de Bâle



Sessions jeux de société au Club Ados

les francas du doubs

Construction de cabanes ou montage des tentes pour les plus chanceux après, visite et petit-déjeuner au GAEC des Cerisiers.

Pour l'année 2024, la CC2VV a opté pour un avenant à la Convention d'Objectifs et de Moyens avec les Francas afin d'étendre leur service aux 12-18 ans. **De cette évolution, le service sera d'autant plus attractif et intéressant pour vos jeunes.**

Retrouvez toutes les infos et le programme des animations des prochaines vacances pour vos enfants et vos ados sur notre site www.cc2vv.fr !



Alain PASTEUR,
Vice-président en charge de l'enfance, de la jeunesse, de la culture et du tourisme

Former la jeunesse d'aujourd'hui, c'est construire notre société de demain !

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) agit sur l'ensemble du territoire de la CC2VV ainsi que sur quatre autres communes partenaires (Bretigney, Montenois, Longeville-sur-le-Doubs et Saint-Maurice-Colombier).

CHIFFRES CLÉS 2023

136

assistantes maternelles agréées sur le territoire de CC2VV ;

156

contacts assistantes maternelles agréées (visite, téléphone) ;

92

contacts parents (visite, téléphone).

Le Relais Petite Enfance, c'est aussi :

2 temps d'animation par semaine (hors vacances) :

- Atelier créativité
- Éveil musical
- Éveil psychomoteur
- Le temps des histoires (contes)
- Yoga bébé

En plus des animations régulières, le Relais Petite Enfance propose des **animations ponctuelles** en partenariat avec les autres relais du secteur (Voujeaucourt, Grand-Charfont...) et notamment **des sorties estivales** regroupant une cinquantaine de participants.

Sortie estivale au Zoo de Mulhouse qui a regroupé 110 participants (adultes et enfants).



Les actions du RPE :

S'agissant des familles :

- Les informer sur l'offre d'accueil existante sur le territoire ;
- Faciliter la mise en relation avec les assistantes maternelles ;
- Les accompagner dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur

S'agissant des professionnels :

- Les informer sur le cadre d'exercice du métier d'assistant maternel ;
- Les assister dans leurs démarches d'inscription et de déclaration sur le site monenfant.fr ;
- Proposer des temps d'échange et organiser des ateliers d'éveil ;
- Accompagner le parcours de formation des professionnels ;
- Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et promouvoir le métier d'assistant.e maternel.le ;

Le Relais Petite Enfance propose également aux assistantes maternelles du territoire, **des temps d'échange et de formation**. En 2023, trois sessions de formations continues ont été proposées aux assistantes maternelles agréées les samedis. De la même manière, **des ateliers créativité** qui consistent en un échange de pratiques entre assistantes maternelles ont été organisés sur différentes thématiques comme la fabrication de produits éco-responsables (produits ménagers, essuie-tout réutilisable, lingettes lavables), préparation décor Fête de Noël...

Le Relais Petite Enfance est présent au côté des parents. En 2023, différentes actions ont été menées comme des ateliers sur la motricité libre dans le cadre du mois « Tous Familles » durant quatre samedis. De la même manière, des ateliers « Bébés signes » ont été menés pour aborder le thème de la communication non-verbale avec les tout-petits.

en 2023



Trois temps de conte échange avec la compagnie La lueur des contes à Rougemont



Soirée parentalité avec la micro-crèche La compagnie d'Arthur à Anteuil



Ateliers de la Famille sur la motricité libre dans le cadre du mois Tous Familles



À noter :

Le Relais Petite Enfance a travaillé avec l'ensemble des acteurs de la Petite Enfance du territoire (CAF, PMI, Département) afin de mettre en place, au 1^{er} janvier 2024, **un Guichet Unique**. Ce guichet, regroupera, en un même lieu toutes les informations utiles aux parents concernant les questions liées à la petite enfance, la parentalité...

Pour 2024 :

Le calendrier 2024 des animations portées par le Relais Petite Enfance est déjà bien rempli. Différentes activités seront proposées aux assistantes maternelles, parents et enfants durant l'année. Au programme : de nombreux ateliers créativité, lecture ou éveil avec divers intervenants, des soirées animées, conférences, temps d'échange.

Permanences :

accueil sans rendez-vous ou par téléphone :

• Mardi :

- 8h-10h en Mairie de Montenois
- 13h30-15h30 : (1^{er} et 3^e mardi du mois) au CMS de Pays-de-Clerval uniquement sur rendez-vous

- 14h-16h : (2^e et 4^e mardi du mois) au Pôle de proximité de la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes à Rougemont

• **Mercredi** : 8h30-11h30 au Relais à L'Isle-sur-le-Doubs

• **Vendredi** : 13h30-16h30 au Relais à L'Isle-sur-le-Doubs uniquement sur rendez-vous



Isabelle Komianc

Responsable du RPE

3 rue du Stade,
25250 L'Isle-sur-le-Doubs

☎ 06.71.95.64.78

@ rpe@cc2vv.fr

GUICHET UNIQUE URBANISME

Guichet de dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne : https://doubsbaumois.geosphere.fr/guichet-unique_ccdesdeuxvalleesvertes

Il est désormais possible de déposer vos demandes d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire etc.) **en ligne, facilement et sans contrainte**.

Ce dépôt peut être réalisé en plusieurs fois : dès lors que vous aurez enregistré les dernières informations saisies, vous pourrez à tout moment revenir à votre dossier : tous les éléments enregistrés sont conservés et modifiables.

Deux guichets sont disponibles :

• **Usagers** : toutes personnes, particuliers, communes, entreprises qui souhaitent déposer un projet pour leur propre compte.

• **Partenaires** : professionnels qui déposent les demandes pour leurs clients (constructeurs, notaires, architectes, etc.).

Une aide complète est disponible sur le guichet de dépôt afin de faciliter la saisie des éléments et ce, tout au long du processus.



Pour tout renseignement :

Responsable d'instruction, Fabienne MAGNIEN :

☎ 03.81.97.84.65

@ urbanisme@cc2vv.fr

Quelques petits trucs à savoir :

- Si vous ne recevez pas l'accusé de réception et le récépissé par mail, bien veiller à vérifier les "indésirables" de votre messagerie.

- Quelques soucis ont été constatés avec les adresses Gmail ou LaPoste, des corrections ont été apportées. Si toutefois vous constatez des dysfonctionnements, contactez notre service instructeur.

- Si votre propriété est composée de plusieurs parcelles attenantes, il convient de toutes les renseigner.

- Le choix de la commune se fait par double clic sur la commune concernée.

CULTURE

La CC2VV, depuis sa création porte des actions culturelles à destination de tous, notamment par une programmation de spectacles durant toute l'année.

RÉTROSPECTIVE 2023 :



Janvier 2023 à Anteuil : Pascal KELLER, pianiste.

Juin 2023 à Arcey : Malo chante Brassens ;

Juillet 2023 à Uzelle : Spectacle de la compagnie "Le Gazouillis des Eléphants"

Retrouvez tous les prochains événements sur notre page Facebook ou notre application mobile IntraMuros.



Octobre 2023 à Anteuil et Etrappe : Résidence d'Artistes avec « Les Animaux de la Compagnie », en partenariat avec le Département du Doubs.



COMMUNICATION

INTRAMUROS

Retrouvez toutes les informations utiles, actualités et événements de la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes sur ses différents réseaux :

NOTRE APPLICATION MOBILE INTRAMUROS :

+ DE **3000** connexions quotidiennes

NOTRE PAGE FACEBOOK Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes

+ DE **2300** abonnés

NOTRE SITE INTERNET :

<https://www.cc2vv.fr/>



Télécharger l'application en scannant ce QR Code

Ou connectez-vous sur :

<https://www.intramuros.org/>



SAISON TOURISTIQUE 2023

Un bon cru pour notre territoire

2 472 touristes accueillis

70 000 nuitées sur le territoire

La saison touristique 2023 a été marquée par une affluence forte à l'accueil de notre Office de Tourisme Intercommunal. Au total, 2 472 personnes ont été accueillies entre le 1^{er} mai et le 15 septembre. Un chiffre qui témoigne de l'attrait pour notre territoire et pour notre région plus globalement. Les chiffres précis révèlent une répartition équilibrée, avec 1 592 visiteurs à L'Isle-sur-le-Doubs et 880 à Rougemont. Cette année se positionne comme la deuxième meilleure depuis la création de l'Office, seulement surpassée par l'année record de 2019 avec 3 592 personnes accueillies.

La fréquentation des hébergements du territoire a été remarquable, avec plus de 70 000 nuitées sur l'ensemble de l'année 2023. Les trente-huit hébergements répartis sur la collectivité offrent un total de 1 609 lits touristiques. Il faut noter la diversité des hébergements, comprenant deux hôtels de tourisme, vingt-deux meublés de tourisme (gîtes), dix chambres d'hôtes, trois terrains de camping, et un port de plaisance. Malgré deux fermetures en 2023, huit nouveaux établissements touristiques ont ouvert leurs portes, signe du développement touristique sur le secteur. Neuf autres projets sont actuellement en cours.

Les demandes effectuées par les touristes et les locaux soulignent une nette préférence pour les activités de plein air, notamment le vélo et la randonnée. Cette orientation s'aligne parfaitement avec la politique touristique départementale, avec des initiatives telles que le réseau points-nœuds qui est en cours de développement.

Les animations estivales ont comblé les attentes avec **41 événements organisés au cours de juillet et août**. Ces manifestations ont attiré un total de 241 participants, soit une moyenne de 6 personnes par animation. **Les activités variées ont inclus des visites guidées de nos sites patrimoniaux, des balades en pleine nature, des ateliers, ainsi que des visites chez nos producteurs et créateurs locaux.**

Pour l'année à venir, le service tourisme de la CC2VV se projette dans plusieurs initiatives. Parmi elles, la refonte du site internet de l'Office de Tourisme visant à offrir une plateforme plus interactive et informative pour les visiteurs. Le travail sur les sentiers de randonnée et le développement d'animations nature en quatre saisons promettent d'enrichir l'expérience des amateurs de plein air. Une redynamisation touristique du Canal du Rhône au Rhin, est prévue avec des spectacles culturels itinérants le long de la voie d'eau et une refonte de la signalétique.



La qualification Chambre d'hôtes Référence

La qualification «Chambre d'hôtes référence®» assure la qualité des prestations offertes par les propriétaires de chambres d'hôtes, renforçant ainsi l'attrait touristique de notre département. Depuis la fin de 2023, cinq structures du Doubs ont obtenu cette qualification, dont une sur notre territoire. La Chambre d'hôtes «L'École» à Tournedo (Anteuil) a été qualifiée en novembre dernier. Félicitations à Marianne Vautherin, la propriétaire, pour son excellent travail.



Ouverture du premier gîte de groupe de grande capacité

Il y a quelques semaines, le Gîte des Voyageurs a ouvert ses portes à Rougemont. Installé dans l'ancienne gare de la ville, ce gîte de qualité, dirigé par Stéphanie et Daniel, a reçu un soutien technique et financier de la part de la CC2VV et de ses services tourisme et économie. D'une capacité de 15 personnes, il est le premier du genre sur notre territoire. Idéalement situé près de la Voie Verte de la Vallée de l'Ognon, il convient parfaitement aux familles et aux groupes d'amis qui souhaitent découvrir notre destination à vélo. Le gîte propose également la location de VTT et de VTC à assistance électrique. **Pour plus d'informations, contactez notre Office de Tourisme Intercommunal.**

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER :

- **Mardi 25 juin :** La flamme olympique prend son envol dans le Doubs !
- **Vendredi 26 juillet :** Départ du Tour Alsace 2024 à L'Isle-sur-le-Doubs ;
- **Vendredi 16 août :** Passage du Tour de France Féminin sur notre territoire lors de l'étape 6 : Remiremont-Morteau (160 km).
- **Dimanche 8 septembre :** slowUp Vallée de l'Ognon ;



Crédit photo : Laurent Chevillet / Doubs Tourisme

TOURISME

SALON DU BIEN-VIEILLIR

LES HABITATS SÉNIORS DE DEMAIN



Mardi 09 avril 2024

De 10h à 18h

**Salle des fêtes
Rougemont**

Gratuit et ouvert à tous

BIEN-ÊTRE



HABITAT

SANTÉ



CONFÉRENCES



EXPOSANTS



ATELIERS



Communauté
**2 vallées
vertes**
de Communes



Nos aînés
heureux



**Petites villes
de demain**

CONFÉRENCES

10h30 : table ronde

Léontine Perrey, responsable Habitat Génération chez Neolia et Jean Ruch, fondateur et codirigeant du groupe associatif Familles Solidaires : « Points de vue autour de l'habitat partagé »

14h00 : Christelle Monin, ergothérapeute

Mutualité française de Saône-et-Loire,
"L'accompagnement de l'ergothérapeute à domicile"

15h00 : Soliha

Présentation du dispositif "Mon Accompagnateur Rénov"
(en attente du nom du présentateur - contact le 13/02)

16h00 : Familles Solidaires

Jean Ruch, fondateur et co dirigeant du groupe associatif Familles Solidaires, "Vieillir ensemble, grâce à l'habitat inclusif de Rougemont"

ATELIERS

Plan Anti-Chute France Emploi Domicile

Formation de 14h à 16h sur les rhumatismes assurée par un kinésithérapeute

Atelier numérique - EFS

Activités ludiques en lien avec le numérique

Club de gym sénior

Club de yoga

EXPOSANTS

HABITAT ET AMÉNAGEMENT DU LOGEMENT

Maison de l'Habitat du Doubs

Des conseillers architectes, juristes et en rénovation énergétique pour adapter son logement

Soliha 25

Favoriser l'accès et le maintien dans l'habitat

Résidence Louis Gaiffe

Résidence pour séniors autonomes ou en légère perte d'autonomie à l'Isle-sur-le-Doubs

Mobilaug

Spécialiste des travaux d'aménagements au domicile des séniors

Stannah

Monte-escaliers, plateforme et ascenseurs

AIDES A DOMICILE

Réseau Doubs Central

Association pour l'accompagnement à domicile

ADMR

Réseau associatif de services à la personne

ADS

Association Domicile Services - Aides à la personne à domicile

ELIAD

Aide à la vie quotidienne

PETR

TADOU : Service de transport public à la demande sur le territoire du Doubs Central
Santé : Contrat Local de Santé

Domicile Doubs

Entreprise d'aides à la personne à domicile écoresponsable : tâches ménagères, préparation de repas, assistance famille

SANTÉ, DROITS ET DEMARCHES

Maisons France Services - CC2VV

Être accompagné dans ses démarches administratives

France Emploi Domicile

Emploi à domicile entre particuliers / CESU

Agirrc Arco KLESIA

CCAS

Des actions de prévention et de lutte contre l'isolement

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination Informations et aides lors d'une perte d'autonomie

Association ENVIE

Matériel médical reconditionné et garanti

Assurances Allianz

Assurance AXA

Banque Populaire

INNOVATION ET NUMERIQUE

App All Domotic

Des outils numériques pour adapter son logement

Application Gabby

Application qui facilite le quotidien des séniors et des aidants

Tablette numérique Ardoiz, portage de repas, services à domicile

Présence Verte

Téléassistance

Stories Équipements

Équipements d'assistance et travaux pour espaces adaptés

INNOVATION ET NUMERIQUE

Office du Tourisme - CC2VV

Présentation des activités culturelles, de loisirs sur le territoire

Maison associative et culturelle - Rubrithèque

Activités bénévoles riches

Club du 3ème âge

Loisirs

Club de Scrabble

Loisirs

COIN
RESTAURATION